



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers	
05/04/2024	05/04/2024	En exercice	10
		Présents	10
		Votants	10

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 avril à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FARADIAN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, élu à l'unanimité des membres présents.

**Étaient présents :** Madame le Maire, Martine CESARI, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Christian FONTANA, Sophie JARDINOT, Véronique LE GUILLOUX, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE, Xavier LUCIANI et Fabienne QUIÉVREUX

**Étaient excusés :-**

**Avaient donné pouvoir :-**

**Étaient absents non-excusés :-**

Parmi les membres présents, Véronique LE GUILLOUX est désignée secrétaire de séance.

### **04 2024 11 - Convention départementale relative aux relations entre les communes adhérentes à l'AD CCCFF/RCSC 13 et le SDIS 13**

La convention jointe en annexe détermine les conditions dans lesquelles l'AD CCFF/RCSC 13 et les membres qui la composent, collaborent aux missions de sécurité civile aux côtés du SDIS 13.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- d'approuver et d'adhérer à la Convention départementale relative aux relations entre les communes adhérentes à l'AD CFF/RCSC 13 et le SDIS 13
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette prise de décision.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint,



Jean-Claude FARADIAN.

Le Secrétaire de séance,

Véronique LE GUILLOUX.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :  
- de sa transmission en Sous-Prefecture le 16/04/2024  
- et de sa publication le 19/04/2024

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Claude FARADIAN.

